

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 Novembre 2021

En l'an deux mil vingt et un, le conseil municipal s'est réuni le vingt-trois novembre à 19h30 sur une convocation du 17 NOVEMBRE 2021.

Présents : Philippe NEAU, Bernard BARRAUD, Émilie CORS, Émilie PORTAIS, Magali VINCENT, Sonia CLAVURIER, Christophe COETTO, Stéven JARDIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, Vincent RENAUDIN, Marion ROBIN, Thomas ROGER, Frédéric TRICARD

Absents : François BERTRAND, Marion FILLEUL

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

19h30 avant l'ouverture de la séance les personnels de L'Espace Mosaïque font une présentation des différentes actions proposées par l'association.

## Ordre du jour

1 / Compte rendu du 07 septembre dernier :

**Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

**VOTE : 13 POUR**

2 / Vente du modulaire du jardin de la Mairie :

M. Le Maire informe le conseil que la Mairie de BENON l'a sollicité pour l'ALGECO qui se trouve derrière la Mairie. Cet ALGECO avait été acheté en 2011 pour un montant de 54 900 € lors de la création de la septième classe à l'École.

La Mairie de BENON a fait une proposition d'achat à 20 000 €. M. Le Maire a fait une contre-proposition à 21 000 €.

Émilie PORTAIS et Frédéric TRICARD interrogent sur le nouvel espace que nous pourrions proposer aux associations si l'ALGECO était vendu. M. Le Maire indique que l'Atelier du souffle ou l'Espace Mosaïque pourront s'installer dans les locaux de la Métairie.

**M. Le Maire procède au vote : qui est favorable à la vente de l'ALGECO pour un montant de 21 000 € ?**

**VOTE : 13 POUR**

3 / Questions et informations diverses :

M. Le Maire évoque la réunion qui a eu lieu en Mairie avec l'accompagnement de Maître HÉDELIN pour la place du Four. Ce dernier a réaffirmé la nécessité d'obtenir un accord à l'unanimité des riverains de la place. Cela a été confirmé par le service juridique de l'AMF.

Tous les riverains n'étaient pas présents et de nouveaux rendez-vous individuels vont être organisés.

M. Le Maire a assisté à une réunion concernant le déploiement de la fibre. Un peu plus de 50 % des foyers de notre Commune en sont équipés. Certaines rues ne sont pas encore éligibles du fait de problèmes au niveau des chambres : rue des Vignes, rue de Bel-Air, Basse rue. Un délai de 2 à 3 mois est annoncé pour solutionner ces difficultés.

SFR n'est pas un opérateur éligible à la fibre pour notre Commune.

Magali VINCENT annonce le début des travaux de plantations (Chemin des GAS) par le Parc du

Marais Poitevin en décembre. Il est proposé une formation aux agents des services techniques pour la taille des arbres en têtards. Le Parc propose 6 essences d'arbres. Le choix sera fait en fonction de la nature du sol.

Un accord a été trouvé avec la Dira pour planter une haie bocagère sur leur terrain (obligation de se positionner à plus de 5 mètres du grillage). Ces plantations se feront dans le cadre du dispositif EVA avec l'appui du Département et de la Chambre d'Agriculture en 2022.

Magali VINCENT demande si le cheminement piétonnier/cyclable pourrait être réalisé rapidement. Frédéric TRICARD s'interroge sur la nécessité de bordurer le chemin et de drainer. Le projet de cheminement est à travailler pour s'accorder sur le type de revêtement souhaité. Les devis permettront ensuite de faire les demandes de subventions.

Magali VINCENT informe de la vente de la maison de Mme GRANDON (maison en face des ateliers municipaux) et d'un jardin de 67 m<sup>2</sup> situé ruelle des GALAISERIES. Ce jardin jouxte les places de stationnement dont la Mairie est propriétaire (à côté de la bibliothèque) et un hangar. Magali VINCENT s'interroge sur notre possibilité de préempter sur ce jardin. Sa valeur d'achat est de 100 €. L'acquéreur a informé de son souhait de réaliser des places de stationnement sur cet espace. M. Le Maire répond qu'il est difficile de préempter le terrain alors qu'on incite les gens à créer du stationnement pour éviter l'encombrement des rues. Après échanges, il est envisagé de signer une promesse de vente avec l'acquéreur pour le rachat d'une partie du jardin une fois la vente réalisée.

Frédéric TRICARD informe le Conseil de l'intervention du Département sur la R.N. 11 (sortie et entrée de la quatre-voies + route sous le pont de la quatre-voies) du lundi 29 novembre au vendredi 03 décembre pour réfection de la voirie. La période de chantier pourra être allongée en cas d'intempéries jusqu'au vendredi 17 décembre.

Le passage de la balayeuse aura lieu le vendredi 03 décembre dans les rues de la Commune.

Émilie PORTAIS fait un retour positif sur les moyens de communication mis en œuvre par l'ALSH (présentation des équipes, affichage des menus, ...).

Sonia CLAVURIER évoque la gazette de décembre. La distribution est prévue pour le lundi 20 décembre. Les allers-retours avec Instant Urbain se feront du 03 au 13 décembre. Les articles sont attendus pour le lundi 29 novembre.

Edwige MADEUX-DUBOIS évoque la réunion du comité culture et les différentes actions ou manifestations envisagées : boîte aux lettres du Père-Noël, les boîtes solidaires de Noël à déposer au Nûa ou en Mairie jusqu'au vendredi 10 décembre (ces boîtes sont ensuite redistribuées par le CIAS aux associations locales), le marché de Noël le dimanche 12 décembre de 9h30 à 17h sur la place du Four, en construction : un festival de théâtre 26/27 mars 2022 (spectacle subventionné à 50 % par le Département).

Edwige MADEUX-DUBOIS tient à rappeler l'importance de la participation de l'ensemble des membres du Conseil Municipal aux différentes manifestations officielles : 8 mai, 14 juillet ou 11 novembre ainsi que les manifestations officieuses : manifestations en lien avec la Bibliothèque (« Les dangers de la lecture » spectacle proposé par la Bibliothèque, précédé d'un atelier d'écriture pour enfants et adultes et financé par la CDC Aunis Atlantique), avec le Comité des Fêtes, ... Il est important et nécessaire que les élus participent plus à la vie locale.

En 2022, quelques dates à retenir pour répartir les permanences de bureau de vote sur l'ensemble des élus : élections présidentielles – 10 avril et 24 avril, élections législatives – 12 et 19 juin.

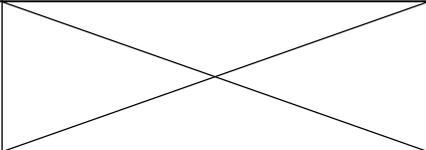
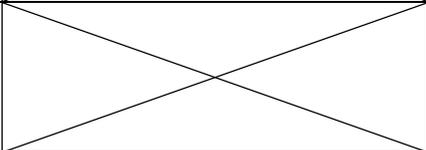
Marion ROBIN fait part de la décision d'attribution d'une subvention de 15 067,60 € dans le cadre

de l'aide au soutien de certaines cantines scolaires. Cette demande a été faite dans le cadre du plan de relance.

Un rendez-vous est convenu avec le Docteur MATHIEU le lundi 29 novembre afin d'échanger autour des loyers du Pôle Santé. Un travail a été mené par les élus afin d'harmoniser les pratiques et rendre plus lisible les loyers et charges des différents locaux utilisés par les médicaux et paramédicaux. Cela permettra une plus grande lisibilité du budget avec un retour de charges (temps passés par les agents de la mairie : ménage, travaux, administratif) sur le budget de fonctionnement de la Commune.

M. Le Maire et Marion ROBIN se sont rendus à Niort le lundi 8 novembre pour rencontrer M. FAYT du cabinet NIGUÈS (maître d'ouvrage pour la restauration de l'Église). Suite à cet échange, il a été convenu que M. FAYT prenait contact avec Mme CLAVIER de l'A.P.M.A.C. Nouvelle Aquitaine. Ceci afin de faire un point sur les propositions d'aménagements intérieurs que le cabinet a produit concernant notre demande de sonorisation, d'éclairage et d'espace scénique du bâtiment. Il reviendra vers nous dès qu'il aura les éléments nécessaires nous permettant de définir les réserves indispensables à prévoir dans la deuxième phase de travaux (électricité et autres).

Fin de séance à 22h30

Philippe NEAU		Christophe COETTO	
Marion ROBIN		Marion FILLEUL	
Stéven JARDIN		François BERTRAND	
Edwige MADEUX-DUBOIS		Emilie CORS	
Frédéric TRICARD		Vincent RENAUDIN	
Magali VINCENT		Emilie PORTAIS	
Bernard BARRAUD		Thomas ROGER	
Sonia CLAVURIER-MICHAUD			